



Conseil Municipal du jeudi 16 novembre 2016 à 20 h

Présidence : Sylvie VENTARD, Maire.

Présents : Mmes BOIRIN Catherine, JACOB Yvette, NICOLAS Carine et VENTARD Sylvie ; MM. BONNOT Sébastien, BUSSIÈRE Guy, JOLY Pascal, MICHELIN Fabrice et MOURON Jean-Pierre.

Excusée : BOULANGE Ludivine (procuration à BOIRIN Catherine)

Absent : ALEXANDRE Karl

Secrétaire de séance : NICOLAS Carine

Mme le Maire informe les membres du conseil du décès de M. Gilbert CUGNET, ancien conseiller municipal et adjoint de la commune. Elle fait part d'un avis de décès envoyé par la commune au journal local. Elle propose au conseil municipal de marquer une minute de silence pour lui témoigner le respect de la municipalité .

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 16 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – URBANISME :

Suite à la loi ALUR de 2015, les services de l'Etat ne sont plus mis à disposition pour les communes appartenant à un EPCI de moins de 10 000 habitants. Compte tenu de la fusion prévue au 1er janvier 2017 des Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges, de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais, les communes membres de ce futur EPCI qui comptera plus de 10 000 habitants et dotées d'un document d'urbanisme en vigueur se trouvent concernées.

La Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges qui comptait plus de 10 000 habitants lors de l'entrée en vigueur de ces dispositions a mis en place depuis le 1er juillet 2015 un service commun mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Mme le Maire relate la réunion d'information organisée par la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges où il a été présenté à titre d'information le mode de calcul mis en place pour couvrir les frais de ce service (population, potentiel fiscal et nombre de demandes à l'année) et le montant estimatif au vu des demandes déposées par les communes.

Au vu du nombre de demandes déposées pour la commune de Savouges entre 2013 et 2015 auprès de la DDT, le coût annuel pour la commune sera de 1 086 euros pour 2017.

Conscient des difficultés que peut avoir ce type d'instruction, le conseil municipal, demande d'adhérer au service commun mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté de communes du Pays de Nuits St Georges à compter du 1er janvier 2017.

II – Travaux salle des fêtes

Rénovation de la grande pièce et de la cuisine : Les travaux de peinture au sol se terminent. Dans la cuisine, le gros œuvre est achevé (électricité, plomberie et carrelage) et le nouveau matériel sera livré et installé en semaine 47.

Réfection des sanitaires :

Mme le Maire présente le plan pour le projet de rénovation des sanitaires de la salle des fêtes et présente des devis de plomberie de 3 854,20 € HT, d'électricité pour 3 218,75 € HT et de réfection de carrelage, peinture et cloisons pour 9 429,61 € HT .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité adopte le principe de l'opération de rénovation des sanitaires de la salle des fêtes pour un montant estimatif de 16 502,56 € HT et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2017 à hauteur de 30% et une subvention au titre de la réserve parlementaire la plus large possible.

III - Questions diverses :

- Afin de répondre à la réglementation en matière d'archives communales, la reliure des documents de l'état civil de 2003 à 2012 sera effectuée par l'entreprise de M. André VERCEY.

- **Affouages 2016 / 2017**

Les inscriptions se sont déroulées les 21 et 28 octobre. 12 affouagistes se sont inscrits. Le partage a été effectué sur place par le garde forestier et l'Adjoint chargé de la forêt avec environ 15 stères par lot. Le tirage au sort aura lieu le 18 novembre à 18h30. Les délais d'exploitation pour permettre la sortie des bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses sont fixés : abattage du taillis et des petites futaies avant le 15/04/2017 et vidange du taillis et des petites futaies avant le 15/10/2017.

Mme le Maire rappelle la réunion de préparation au projet d'aménagement de la forêt qui aura lieu le vendredi 25 novembre à 19h présenté par le garde forestier.

- La prochaine de réunion de SIVOS aura lieu début décembre. Mme le Maire fait part de la demande de la commune de Noiron pour modifier la répartition des frais de transport qui sont actuellement de 30% pour les passer à 10 %. Mme le Maire propose de modifier à 20 %, ce qui occasionnerait pour la commune une dépense supplémentaire de 500 €.

- Le CCAS de la commune ayant été supprimé, la commune est destinataire d'une demande d'aide de la part d'une habitante. Mme le Maire présente ce dossier. Par 2 abstentions et 8 voix contre, le conseil municipal refuse tout financement.

- La collecte des Restos du cœur aura lieu le samedi 28 janvier. Une permanence sera organisée de 10h à 12h.

- Les nouvelles illuminations ont été reçues. Leur mise en place aura lieu le samedi 10 décembre avec l'installation des décorations de Noël dans la salle des fêtes. Deux sapins ont été commandés.

- La cérémonie des vœux se déroulera le dimanche 8 janvier à 11h.

- La rédaction du bulletin municipal est en cours : des interviews d'un entrepreneur, d'un couple de personnes âgées, d'une athlète et d'un jeune apprenti ont été effectuées.

- Les colis seront distribués en semaine 50 aux personnes âgées.

- L'arbre de Noël aura lieu le 17 décembre.

- Un courrier sera adressé à La Poste pour obtenir une « boîte de départ courrier » supplémentaire et rappeler la demande de nettoyage des Cidex.

- Un contact sera pris avec le délégué de SICECO pour solliciter l'installation de 2 prises supplémentaires pour les luminaires de Noël.

- L'adjoint participant aux réunions intercommunales des déchets indique la décision de maintenir les tarifs identiques en 2017 et informe de la réception prochaine des factures du 2^{ème} semestre 2016 en raison de la fusion des communautés de communes.

La séance est levée à 21h45.